



Montreuil le 27 mai 2014

Lettre ouverte à Mme Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

Madame la Ministre,

Le collectif des psychologues de l'UFMICT¹ de la FEDERATION SANTE ET ACTION SOCIALE CGT, vous alerte à propos des nombreuses dérives qui ont lieu dans des établissements de la santé et de l'action sociale suite à certaines préconisations de la Haute Autorité en Santé mais également concernant les relations que les Agences Régionales de Santé (ARS) établissent à l'égard des institutions soignantes ou éducatives.

De nombreux exemples d'intervention autoritaire de certaines ARS dans le travail de prises en charge psychologique et dans formation continue des psychologues nous interpellent. Quelle place accordez-vous à la psychologie dans les institutions et de quelle conception du service rendu à la population parlez-vous ?

Concernant la prise en charge des personnes âgées, des exemples d'intervention dirigiste d'ARS nous ont été rapportés à l'égard d'EHPAD.

Des psychologues se voient contraints, sous des injonctions d'inspecteurs d'ARS, d'appliquer des évaluations cognitives systématiques lors d'admissions sans tenir compte des antécédents et de la réalité psychique de la personne âgée et de l'avis du professionnel au moment de l'accueil.

Nous nous inquiétons de ces méthodes coercitives, qui annulent toute autonomie et tout jugement de discernement pour les psychologues dans leur pratique professionnelle auprès des personnes âgées et des équipes qu'ils accompagnent.

Plusieurs équipes de psychiatrie voient la prise en charge psychodynamique des enfants autistes rejetée avec l'exigence d'appliquer des méthodes rééducatives préconisées par les ARS.

Concernant la prise en charge des enfants autistes, si l'orientation éducative est à développer, elle ne saurait à elle seule répondre à toute la complexité de cette affection.

Nous nous inquiétons de cette pensée réductrice prônée par votre ministère auprès des équipes soignantes et éducatives, qui prétend imposer des méthodes officielles à la place des professionnels de terrain. Ainsi, des outils de travail proposés et des formations demandées par des psychologues ont été officiellement rejetés ou interdits.

Ces faits mettent en évidence une politique de santé dogmatique, qui mesure plus qu'elle ne soigne, qui comptabilise plus qu'elle n'entoure, qui impose des protocoles plus qu'elle n'apprécie. L'intervention psychologique est conçue, en prenant en compte de la globalité de la personne, dans la pertinence du choix des méthodes ou outils de travail

¹ Union Fédérale des Médecins Ingénieurs Cadres et Techniciens

auprès de chaque individu accueilli au sein de nos institutions de santé ou médico-sociales.

Nous nous inquiétons de cette pensée qui consiste à modéliser l'humain qu'il soit soignant, éducateur ou bien patient ou résident, sous prétexte de compétitivité et d'organisation du secteur de la santé et du médico-social. Votre ministère prône une orientation idéologique qui condamne la recherche, la connaissance et l'expérience acquises par les professionnels forcés d'adopter la pensée officielle qui prétend détenir la vérité sur l'humain.

Madame la Ministre, nous vous demandons de faire cesser ces attaques contre les psychologues, mais également contre les autres professionnel-le-s qui se sont engagé-es à répondre aux besoins de la population. Nous vous demandons de protéger le travail en équipe dans le respect des identités professionnelles de chacun au sein de nos institutions.

Les psychologues souhaitent répondre au mieux aux besoins psychologiques dans les institutions et dans la société, en lien avec les ARS et le ministère qui comprend leur travail.

Les psychologues sont en lutte depuis plus de trois ans pour que leur rémunération soit à la hauteur de leur qualification. Ils sont également en lutte contre la précarité de leur emploi, mais aussi pour que leur place et leur fonction dans les institutions soient reconnues.

Le Collectif des psychologues CGT appelle les psychologues de tous les secteurs à la prochaine mobilisation et grève qui aura lieu le jeudi 19 juin 2014.

Collectif des Psychologues CGT
Fédération Santé et Action Sociale